Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Droits de passage et accès en indivision

---
Par nimie73

Bonjour,

j'ai actuellement un gros soucis avec un voisin qui fait des travaux chez lui et laisse stationner des véhicules sur l'accès en indivision que j'ai avec lui pour accéder à nos propriétés respectives.
Il prétexte que je n'ai qu'à me garer dans la cours à l'arrière de ma maison car j'ai un droit de passage dans l'impasse à côté.
Je tiens à préciser que ma porte d'entrée, mon garage, ma bal, toutes mes conduites d'eaux.... et mon adresse est du côté de l'indivision.
Peut on m'obliger à changer mes habitudes et me demander de stationner dans ma cours à l'arrière de ma maison ?
Dans l'attente de vous lire et vous en remerciant par avance.
Recevez mes sincères salutations.